

FONDS DUBOIS : 4334

NOTRE  
SITUATION  
**SITUATION**

**A SAINT-LOUIS.**

—  
PRIX : 25 CENT.; PAR LA POSTE 30 C.  
—

**A PARIS**

CHEZ L'AUTEUR, 3, RUE BAILLET,  
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

—  
**Octobre 1857.**



NOTRE

# SITUATION

A SAINT-LOUIS

PARIS - 20 CENT - 100 LA POSTE 30 D.

A PARIS

PARIS - 20 CENT - 100 LA POSTE 30 D.

PARIS - 20 CENT - 100 LA POSTE 30 D.

NOTRE

# SITUATION

A SAINT-LOUIS.

Les Icarieus attendent tous avec la plus vive impatience des nouvelles de nos amis de Saint-Louis, pour savoir s'ils ont réussi dans l'acquisition des terres qu'ils nous avaient annoncée comme conclue, sauf à en opérer le paiement avant le 15 septembre.

Nous avons le regret de dire que cette condition n'ayant pas pu être remplie à temps, le marché s'est trouvé annulé. Nous le regrettons vivement, d'après tous les avantages que la position choisie paraissait réunir pour l'avenir de notre Société; mais ce n'est là, après tout, qu'un contre-temps d'une minime importance, dont nos amis de Saint-Louis ne paraissent pas beaucoup affectés, et on le comprendra, si on considère l'immense étendue de terrain inoccupé que renferme l'ouest des Etats-Unis. D'un autre côté, il ne faut pas croire que les mêmes terres ne puissent être achetées par nous, car si elles ont été vendues à d'autres, cela ne veut pas dire qu'elles soient occupées; loin de là, cela veut dire tout simplement que ce que nous aurions payé 6 fr. 50 l'acre en achetant à l'Etat, et qui a été payé ce prix par un spéculateur ou par une compagnie, nous serait vendu 8, 10 ou 12 fr. par ces derniers, et même plus, suivant la qualité du terrain et son emplacement. Nous pourrions donc avoir encore aujourd'hui les mêmes terres que nos amis avaient choisies, seulement il nous faudrait payer 20, 25 ou 30,000 fr., ce que nous aurions pu avoir pour 17,000, il y a un mois. Toute la question est donc de savoir si nous devons subir cette hausse de la spécu-

10 208250

lation ou si nous avons chance de l'éviter en nous établissant ailleurs. Nos amis croient à la possibilité de cette dernière hypothèse. Voici en quels termes la Gérance m'annonce la non réussite de la première négociation et ses espérances pour une nouvelle.

A la date du 15 septembre, elle me disait :

« Les terres sont définitivement perdues pour nous ; mais  
» nous espérons en trouver d'autres aussi bonnes et au même  
» prix, par l'intermédiaire de la personne qui nous a fait  
» trouver les premières. Elle s'occupe même activement pour  
» nous en assurer. Dans tous les cas, nous avons vu le pays  
» qui nous convient, et nous pourrons nous y établir dès que  
» nous en aurons les moyens. »

Dans une autre lettre, du 19, elle me disait encore :

« Nous sommes contents des efforts que vous faites pour  
» nous envoyer de l'argent et des sommes que vous nous avez  
» déjà envoyées. Ce que nous vous disions dans notre der-  
» nière lettre, nous pouvons vous le confirmer aujourd'hui.  
» Nous venons de voir la personne dont nous vous avons déjà  
» parlé, et elle nous a assuré que nous pourrons avoir d'au-  
» tres terres, aussi bonnes, aux mêmes conditions et dans la  
» même contrée que les précédentes, mais qu'il fallait l'argent  
» comptant. Nous lui avons dit que nous allions faire tous nos  
» efforts..... Ainsi, mon cher ami, ne vous ralentissez pas ;  
» rien n'est perdu, nous pouvons encore réussir de ce côté. »

Voilà où en étaient nos affaires à Saint-Louis, relativement aux terres, à la date du 19 septembre. Nos amis n'avaient alors reçu que nos deux premières traites de chacune 200 dollars ; mais ils en auront reçu successivement de nouvelles, et ils doivent avoir maintenant 1,700 dollars, pour lesquels nous avons payé 8,925 fr., de sorte qu'il serait possible que les prochaines lettres nous annonçassent qu'une nouvelle acquisition a été faite. Mais il pourrait aussi se faire que la saison, déjà avancée, les déterminât à remettre au printemps prochain leur projet d'émigration. Dans tous les cas, nous avons les plus puissants motifs pour ne pas nous ralentir un moment afin de réunir le capital le plus considérable possible pour profiter de la première occasion favorable. Ce qui vient de se passer à Saint-Louis nous démontre de quelle importance

sont pour nous tous les efforts que nos frères nous demandent de faire. Ainsi, pour n'avoir pas pu réunir en temps opportun les 17,000 fr. qui étaient nécessaires pour payer les 2,000 acres de terre qu'ils avaient achetées, si nous voulions les avoir aujourd'hui qu'elles sont tombées entre les mains des spéculateurs, nous devrions les payer peut-être le double, sans qu'elles aient pour cela gagné un centime en valeur réelle. Pénétrez-vous donc bien, vous tous, qui voulez la prospérité de notre colonie, que 5 fr. prêtés aujourd'hui vaudront 10 fr. demain, s'ils peuvent être employés à acheter des terres, et ne mettez aucun retard à réunir toutes les ressources dont vous pouvez disposer en faveur de l'œuvre à laquelle nous travaillons depuis dix ans.

Il est impossible que nous nous arrêtions après tant de sacrifices et au moment où nous pouvons tout espérer d'une expérience si chèrement acquise; mais qui, comme le disait récemment le Président de la Communauté, vaut pour nous des millions. La vérité de cette assertion se trouve démontrée par la situation que révèle le rapport que la Gérance a présenté à l'Assemblée générale, au mois d'Août dernier. Nous les avons vus, grâce à leur activité et à leur bonne organisation, échapper à la misère à laquelle leur retraite de Nauvoo et la mort subite de leur chef pouvaient les livrer. Nous allons les voir sortir de cette période de gêne, qui a dû nécessairement exister pendant les premiers mois qui ont suivi leur arrivée à Saint-Louis, pour entrer dans un état de bien-être qui leur a permis de penser à de nouvelles entreprises dans l'intérêt général de la cause Icarienne.

#### RAPPORT DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

On se rappelle qu'après le compte-rendu de la Gérance au mois de février dernier, tous ses Membres furent confirmés dans leurs fonctions jusqu'à l'entière révision de la constitution; en votant cette décision à l'unanimité, les Membres de l'Assemblée Générale, espéraient que la Constitution pourrait être révisée et votée avant le 4 août, époque des élections

lation ou si nous avons chance de l'éviter en nous établissant ailleurs. Nos amis croient à la possibilité de cette dernière hypothèse. Voici en quels termes la Gérance m'annonce la non réussite de la première négociation et ses espérances pour une nouvelle.

A la date du 15 septembre, elle me disait :

« Les terres sont définitivement perdues pour nous ; mais  
» nous espérons en trouver d'autres aussi bonnes et au même  
» prix, par l'intermédiaire de la personne qui nous a fait  
» trouver les premières. Elle s'occupe même activement pour  
» nous en assurer. Dans tous les cas, nous avons vu le pays  
» qui nous convient, et nous pourrons nous y établir dès que  
» nous en aurons les moyens. »

Dans une autre lettre, du 19, elle me disait encore :

« Nous sommes contents des efforts que vous faites pour  
» nous envoyer de l'argent et des sommes que vous nous avez  
» déjà envoyées. Ce que nous vous disions dans notre der-  
» nière lettre, nous pouvons vous le confirmer aujourd'hui.  
» Nous venons de voir la personne dont nous vous avons déjà  
» parlé, et elle nous a assuré que nous pourrons avoir d'au-  
» tres terres, aussi bonnes, aux mêmes conditions et dans la  
» même contrée que les précédentes, mais qu'il fallait l'argent  
» comptant. Nous lui avons dit que nous allions faire tous nos  
» efforts..... Ainsi, mon cher ami, ne vous ralentissez pas ;  
» rien n'est perdu, nous pouvons encore réussir de ce côté. »

Voilà où en étaient nos affaires à Saint-Louis, relativement aux terres, à la date du 19 septembre. Nos amis n'avaient alors reçu que nos deux premières traites de chacune 200 dollars ; mais ils en auront reçu successivement de nouvelles, et ils doivent avoir maintenant 1,700 dollars, pour lesquels nous avons payé 8,925 fr., de sorte qu'il serait possible que les prochaines lettres nous annonçassent qu'une nouvelle acquisition a été faite. Mais il pourrait aussi se faire que la saison, déjà avancée, les déterminât à remettre au printemps prochain leur projet d'émigration. Dans tous les cas, nous avons les plus puissants motifs pour ne pas nous ralentir un moment afin de réunir le capital le plus considérable possible pour profiter de la première occasion favorable. Ce qui vient de se passer à Saint-Louis nous démontre de quelle importance

sont pour nous tous les efforts que nos frères nous demandent de faire. Ainsi, pour n'avoir pas pu réunir en temps opportun les 17,000 fr. qui étaient nécessaires pour payer les 2,000 acres de terre qu'ils avaient achetées, si nous voulions les avoir aujourd'hui qu'elles sont tombées entre les mains des spéculateurs, nous devrions les payer peut-être le double, sans qu'elles aient pour cela gagné un centime en valeur réelle. Pénétrez-vous donc bien, vous tous, qui voulez la prospérité de notre colonie, que 5 fr. prêtés aujourd'hui vaudront 10 fr. demain, s'ils peuvent être employés à acheter des terres, et ne mettez aucun retard à réunir toutes les ressources dont vous pouvez disposer en faveur de l'œuvre à laquelle nous travaillons depuis dix ans.

Il est impossible que nous nous arrêtions après tant de sacrifices et au moment où nous pouvons tout espérer d'une expérience si chèrement acquise; mais qui, comme le disait récemment le Président de la Communauté, vaut pour nous des millions. La vérité de cette assertion se trouve démontrée par la situation que révèle le rapport que la Gérance a présenté à l'Assemblée générale, au mois d'Août dernier. Nous les avons vus, grâce à leur activité et à leur bonne organisation, échapper à la misère à laquelle leur retraite de Nauvoo et la mort subite de leur chef pouvaient les livrer. Nous allons les voir sortir de cette période de gêne, qui a dû nécessairement exister pendant les premiers mois qui ont suivi leur arrivée à Saint-Louis, pour entrer dans un état de bien-être qui leur a permis de penser à de nouvelles entreprises dans l'intérêt général de la cause Icarienne.

#### RAPPORT DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

On se rappelle qu'après le compte-rendu de la Gérance au mois de février dernier, tous ses Membres furent confirmés dans leurs fonctions jusqu'à l'entière révision de la constitution; en votant cette décision à l'unanimité, les Membres de l'Assemblée Générale, espéraient que la Constitution pourrait être révisée et votée avant le 4 août, époque des élections

indiquée par la Constitution ancienne, toujours en vigueur ; mais depuis le mois de février, l'Assemblée Générale a eu à discuter et à voter les lois sur l'Organisation du travail, sur les Admissions, le *Contrat Social*, etc. L'importance de ces lois et leur étendue ne lui ont pas permis d'entamer encore la discussion de la nouvelle Constitution. En conséquence pour se conformer à la loi, la Gérance a dû faire un rapport sommaire, sur l'état de la Société et demander à celle-ci de procéder à de nouvelles élections pour l'administration de ses affaires. Voici le compte-rendu qui a été présenté à l'Assemblée Générale par le Président de la Communauté :

### COMPTE-RENDU PAR LA GÉRANCE

SUR

LA SITUATION MORALE ET MATÉRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ,

*Depuis le 1<sup>er</sup> Mars jusqu'au 1<sup>er</sup> Août 1857.*

Citoyennes et citoyens,

» Le temps qu'embrassait le dernier compte-rendu a été, vous vous en souvenez, une époque difficile sous presque tous les rapports. Le caractère marquant des cinq mois qui sont l'objet de ce travail est plutôt une situation critique et périlleuse, et voici dans quel sens.

• Le printemps, la saison des dissidences, pouvait porter tout le monde, au dedans et au dehors, à se demander si les membres de la Minorité allaient se montrer à la hauteur de leurs actes passés, de leurs discours, de leur mission ; ou si, dégénérés par trop de lutttes, resserrés pendant quelque temps par l'hiver, plutôt que dans le but de faire prospérer Icarie, ils ne se désorganiseraient pas au retour du beau temps ? Notre conduite a répondu que nous étions les mêmes hommes, que la lutte n'avait pas refroidi notre zèle, que nous n'avions profité des faveurs du temps et des autres circonstances que dans l'intérêt de notre cause.

» Cependant tous, parmi nous, n'ont pas été des hommes persévérants, comme le démontre le mouvement du personnel pendant les cinq mois derniers. Au premier mars, la Communauté se composait de 163 personnes (69 hommes, 43 femmes, 4 jeunes gens, 3 jeunes filles et 43 enfants). Depuis, il est né

1 enfant ; il est mort 1 homme, le cit Wiské, âgé de 64 ans, et 2 enfants, en tout 3 décès. Se sont retirés : Brancia, Delage et Zollner, Cochard et Puggé et les femmes de ces deux derniers, Riondel, sa femme et sa demoiselle, en tout 10 retraites. Ont été exclus : les époux Bégou et la famille J.-J. Bauer, composée du mari, de la femme et de 2 enfants, en tout, 6 personnes exclues. Au 1<sup>er</sup> août, la Communauté comprend donc 146 personnes, savoir, 60 hommes, 39 femmes, 6 jeunes gens ou jeunes filles et 41 enfants. Tous sont présents sur les lieux, excepté la citoyenne Clèdes, placée dans une maison de santé et les cit. Kling, Thieulin et Saugé Louis avec sa femme et son enfant, lesquels sont en congé, en tout 6 personnes absentes et 140 présentes.

» Ces retraites et ces exclusions, regrettables quoique peu importantes au point de vue général, sont dues à deux causes dont nous venons de faire connaître la première.

» La seconde se trouve dans la marche franchement icarienne que nous n'avons pas cessé de suivre. Cette marche est désirée par tous les Icarieus du dehors. Elle est la conséquence de l'enseignement des événements passés. Elle a été en quelque sorte la suprême exhortation du Fondateur d'Icarie. Malgré cela, quelques-uns ont voulu suivre ici les errements de Nauvoo et n'exécuter qu'à demi les lois et les principes ; de là, leur mécontentement, leur retraite ou leur exclusion.

» Indépendamment de ces exclusions, le Jury et l'Assemblée ont eu à juger plusieurs autres délits d'une moindre gravité. La Gérance aussi a examiné quelques infractions encore moindres, qui ont abouti à des explications et à des observations. Les trois Pouvoirs, tout mal définis et imparfaits qu'ils sont, ont suffisamment bien fonctionné. L'exécution des lois s'améliore chaque jour. Quant à leur confection, l'Assemblée a voté la Commission de détruit, la loi concernant les relations avec les étrangers, la grande loi sur l'organisation du travail, la loi concernant l'emprunt icarien, le nouvel Acte de Société avec les lois secondaires. En ce moment la constitution s'élabore. L'organisation du Pouvoir judiciaire viendra après, ainsi que d'autres réglemens dont nous parlerons plus loin.

» La Gérance vient de réaliser en partie une amélioration désirée ardemment depuis notre installation à Saint-Louis et consistant à nous grouper tous ensemble dans un cercle étroit. La maison n° 3 a été abandonnée et remplacée par une autre maison à quelques pas du n° 1. L'Administration doit travailler à en faire autant pour le n° 2. Il est inutile de faire ressortir les immenses avantages d'une pareille concentration, surtout dans les circonstances où nous nous trouvons. Le

loyer d'une autre maison appelée n° 4 nous a permis de mieux loger les célibataires et quelques ménages ainsi que certains ateliers.

» On a commencé à faire des bois de lit d'une nouvelle espèce, dont la partie principale, facilement transportable, pourra nous servir pour l'émigration. Le conduit qui devait amener l'eau du bassin de la ville à la maison n° 1 vient d'être pratiqué. Dans ce moment, nous faisons de grandes provisions de chauffage pour l'hiver.

» Un des avantages de la concentration dont nous venons de parler est la suppression d'une des deux cuisines. La cuisine unique va être organisée complètement sous le double rapport de la nourriture ordinaire et exceptionnelle. Nous croyons qu'en devra y placer un fourneau d'un nouveau genre. Ces derniers temps, les objets de consommation se sont élevés à des prix considérables. Malgré cela, l'Administration a fait tous ses efforts pour que la nourriture fût confortable, saine, variée. Les prix diminuent et diminueront encore sensiblement. Il importera de faire quelques approvisionnements. Le jardinage nous a été et nous sera encore une grande ressource. Nous nous livrerons à la pêche lorsque la diminution des chaleurs nous permettra de faire usage sans aucun danger de la viande de poisson. Nous aurons de la glace pour toute la saison.

» Les bienfaits que nous faisait espérer la Commission de détruit, se sont réalisés en partie. Depuis son organisation, un grand nombre d'objets de vêtement ont été détruits, de sorte que le système de raccommodage quand même, en usage à Nauvoo, a été mis de côté. Les objets détruits, ont été remplacés, souvent immédiatement et sans la demande de leurs possesseurs. La Communauté impose à l'Administration, l'obligation d'opérer ce remplacement toujours de cette manière, c'est-à-dire promptement et sans demande. Sans parler des articles de lingerie, il a été fait ou réparé par nos tailleurs, nos cordonniers, notre chapelier et par l'atelier de couture, environ trois cents pièces de chaussures, coiffure et divers vêtements, au nombre desquels il faut compter deux jolis costumes pour les élèves de l'école. En outre, près de 70 matelas ont été réparés. La Gérance a adopté une partie du trousseau légal, dont le projet, présenté par la Commission de trousseau, va être sous peu soumis à l'Assemblée.

» Les ateliers de tailleurs, de couture, du lavoir et la lingerie, ont été améliorés. Il a été acheté une nouvelle machine à coudre pour les tailleurs. On a créé une petite forge. Les autres ateliers sont restés dans le même état sous le rapport matériel. Il importe de faire produire à l'industrie les sommes

les plus fortes, en réduisant le plus possible le nombre des ouvriers occupés pour l'intérieur. Certains ateliers devront être organisés d'une manière nouvelle et plus complète. La loi sur l'Organisation du travail a déjà réalisé une partie des services qu'elle doit rendre à la Communauté. Les deux plus importants à signaler sont : 1° les rapports que chaque atelier doit faire et qu'il faut bien faire, qui remplissent déjà une de ces deux conditions, que nous améliorerons sans cesse, jusqu'à ce qu'ils soient parfaits, et dont l'importance sera démontrée ci-après ; 2° l'art. 79, relatif au silence dans les ateliers, article dont l'exécution est une question de salut pour nous. Il faut par conséquent que cette exécution, qui n'est encore généralement que relative, devienne partout complète le plus tôt possible, bientôt.

» Nous avons peu de changement à constater dans les écoles. En ceci, l'Administration rencontre des difficultés nombreuses. Pour les vaincre, elle n'a pas cessé de faire tous ses efforts. Pendant les vacances, les élèves sont occupés à divers travaux, tout en continuant à prendre des leçons d'écriture, de lecture, de récitation, d'arithmétique, de français et de chant, etc. A la fin des vacances, ils rentreront à l'école américaine. La continuation pour eux du cours du vrai christianisme et les rapports hebdomadaires qu'on y lit publiquement, sont des moyens employés avec fruit pour le maintien de l'ordre et de l'obéissance. Le local de la petite école a été changé avantageusement. Le cours d'anglais, suspendu pendant les chaleurs, sera repris au mois de septembre. On fait des cours de lecture et d'écriture pour quelques personnes de la Communauté.

» Nous avons célébré l'anniversaire de la mémorable séance du 12 Mai, par un banquet et par une jolie pièce de théâtre. Nous avons profité de ce jour pour aller rendre notre visite à la tombe de Cabet. Nous avons célébré aussi le 4 Juillet. L'Administration a travaillé à rendre la célébration de ces grands souvenirs aussi solennelle que possible. La musique s'est efforcée avec succès de jouer dans ces circonstances le rôle important qui lui revient. En ce moment, ses airs et d'autres divertissements réunissent et récréent, chaque dimanche soir, dans notre joli jardin, tous les membres de la grande famille. L'effet de la concentration est de rendre ces récréations plus faciles et plus complètes. Elles nous attirent un grand concours de spectateurs qui se montrent admirateurs passionnés de ces sortes de spectacles.

» L'imprimerie a eu peu de travail pour le dehors ; à l'intérieur, elle nous a été, sans parler de l'impression du journal et du *Bulletin des Lois*, d'un grand secours pour l'impression

des projets de lois, tant pour la Gérance que pour l'Assemblée générale. Elle a été rapprochée du centre et mise sous la main de l'Administration.

» La santé a été et est en ce moment meilleure généralement que notre position et les vives chaleurs de l'été l'auraient laissé espérer. Nous avons déjà constaté trois décès, 2 enfants et un vieillard. Nous constatons ici qu'il y a eu quelques maladies graves, qu'ensuite nos enfants ont eu la rougeole, et enfin qu'il y a eu un assez grand nombre de courtes et légères indispositions. La citoyenne Clèdes, atteinte d'aliénation mentale, a été placée dans une maison de santé. Le même médecin continue à voir nos malades.

» Arrivés à la question des finances, nous faisons observer que ce sujet, pour être traité complètement, devrait embrasser les opérations intérieures et extérieures de la Communauté. Les opérations intérieures, difficiles pour nous, sans être cependant impossibles, sont encore trop incomplètes et trop vaguement estimées, pour qu'il nous soit possible de vous en donner une idée aujourd'hui. Mais la nouvelle Gérance devra s'efforcer et s'appliquer sans cesse à faire que les opérations financières ne laissent rien à désirer, sous ce rapport, avant l'ouverture de l'année 1858. Les livres et les rapports d'atelier joueront ici le rôle principal; c'est dire de quelle importance ils vont être. Pour aujourd'hui, nous allons nous contenter d'exposer les chiffres de nos recettes et de nos dépenses, depuis le 21 février dernier jusqu'au 31 juillet, pendant 5 mois et une semaine.

Nos recettes sont de 4,705 dollars 63 cents, savoir :

En caisse le 21 février. . . . .	232,16 dollars.
Traites de Paris . . . . .	300,00 »
Gagné à Saint-Louis . . . . .	4,173,47 »

Total . . . . . 4,705,63 »

» On voit que la production extérieure a été proportionnellement plus élevée qu'à l'époque du dernier compte-rendu, résultat qui n'est pas sans importance si l'on tient compte des dissidences qui, sous ce rapport, nous ont porté quelque préjudice. Nos dépenses, basées d'ailleurs sur nos recettes, s'élèvent à peu près au même chiffre. Nos dettes depuis l'inventaire de janvier, ont diminué de quelques centaines de dollars, payés avec les traites de Paris. En résumé, notre travail et notre production ont suffi à notre entretien; et nous croyons pouvoir dire que notre position a été généralement satisfaisante. Si nous n'avons pas obtenu encore des béné-

fices, il faut l'attribuer, non au principe, mais aux circonstances, qui y sont étrangères complètement, que nous avons parmi nous plusieurs personnes âgées, que nous avons commencé le semestre sans aucune avance, qu'il nous a fallu nous procurer tout, jusqu'à nos outils, etc.

» Un pareil résultat nous donne une pleine confiance dans l'avenir. Aussi nous terminerons ce sujet en exprimant notre forte espérance que, avec notre propre travail de mieux en mieux organisé, avec les secours en hommes et en argent que vont nous fournir les dépôts, et avec l'emprunt qui a été considérablement amélioré, sans parler d'autres moyens que notre position ne nous permet pas de faire connaître, il nous sera donné de relever, de fonder la Communauté.

» La Gérance prépare un projet de règlement d'inventaire qui doit être voté sous peu par l'Assemblée générale, en exécution de l'art. 45 de l'acte de Société.

» Relativement à nos relations extérieures, vous vous souvenez de la loi sur les relations avec les étrangers votée par l'Assemblée le 4 avril dernier; nous déclarons ici que cette loi, qui traitait une matière si délicate, a été exécutée fidèlement depuis sa promulgation. Il suffira aussi qu'on vous rappelle le nouvel Acte de Société et les lois qui le complètent. La décision du 19 juillet dernier, relative au bureau de Paris, devra être suivie d'un règlement dont le but sera de déterminer les rapports entre la Société et ce bureau. La *Nouvelle Revue Icarienne* et le *Bulletin des Lois* ont été continués. La correspondance générale a été assez vive et a pris quelques développements. L'opinion publique icarienne est excellente: en France, nos co-religionnaires se montrent dignes d'eux; en Amérique, nos amis sont en ce moment au moins aussi nombreux et aussi zélés qu'avant les événements de 1856. Notre journal, dont le nombre d'abonnés augmente chaque jour, va en Angleterre, à Jersey, en Allemagne, en Italie, en Afrique, au Brésil, etc. Un départ pour Icarie, départ annoncé dans notre dernier rapport, est sur le point de quitter la France. Un autre se prépare pour le printemps. Nos nouvelles lois vont encore imprimer une nouvelle impulsion à cette opinion publique; déjà elle se fait sentir. Des démocrates, dont la cause est au fond la même que la nôtre, y prennent et y prendront de plus en plus part. Ajoutons que nous recevons un assez grand nombre d'échanges.

» A l'égard de Nauvoo, puisque la nécessité nous force à en parler, malgré la peine que nous en éprouvons, vous savez que, depuis le dernier compte-rendu, l'action intentée par nous et pendante devant la cour de Carthage, a été annulée

seulement par vice de forme, en sorte qu'au fond la question est restée la même. Les deux procès, intentés par la Majorité, au sujet des titres de l'Iowa et des livres de comptabilité, ont été perdus ou abandonnés par elle. Rien n'est donc décidé définitivement entre eux et nous. Nous sommes toujours, nous, dans la disposition de nous arranger amiablement; mais aussi dans celle de ne reculer devant aucun moyen autorisé par la justice et l'honneur. Quant à eux, leur position, sinon leurs sentiments, leur commanderait impérieusement des dispositions semblables. Les Icariens de France ont, de leur côté, réclamé à la colonie de Nauvoo les avances d'apports faites par eux; celle-ci n'a pas même répondu à leur mandataire.

» Il est un autre sujet plus agréable et même plus important, et dont chacun de vous se préoccupe vivement à juste titre : nous voulons parler du résultat de l'exploration, de l'acquisition du terrain trouvé, de l'émigration. Cette question, que vous avez remise, comme la précédente, à l'activité et à la confiance de la Gérance, doit, comme cette dernière, ne recevoir aucune publicité. Cependant, nous croyons pouvoir et devoir vous dire : d'abord que certains bruits que l'on fait circuler au dedans comme au dehors, au sujet de cette position sont sans aucun fondement; en second lieu, que l'Administration conduit cette affaire avec activité, avec exactitude, avec persévérance, et en faisant tous les efforts dont elle est capable; et enfin que la position nous est assurée.

» Au dedans, se réorganiser chaque jour davantage pour mieux s'entendre et pour devenir plus unis et plus forts; au dehors conserver par nos qualités l'opinion Icarienne, nous la rendre même plus favorable et acquérir les sympathies de la grande cause démocratique; préparer en même temps le moment de l'émigration; tels étaient, ce nous semble, la marche et le but de la période que nous venons de parcourir. Citoyennes et citoyens, l'Administration a fait son possible pour suivre cette voie, pour atteindre ce résultat. Il est arrivé, sans doute, que de bons effets n'ont pas toujours couronné ses actes; alors, croyez-le, la faute ne venait pas de ses intentions, la fortune seule avait trahi son courage. La conviction, la profonde conviction qui l'anime au moment de vous remettre ses pouvoirs, c'est que loin qu'il faille désespérer de notre cause, elle pense que nous n'avons jamais été dans de meilleures conditions pour en assurer le succès.

Saint-Louis, Mo, ce 12 août 1857.

Au nom de la Gérance :

*Le Président* : MERCADIER.

Après ce rapide exposé de la situation de la Société, les Gérants ont déposé leur démission collective sur le bureau de l'Assemblée. Les cit. Mesnier et Roy ont demandé à ne pas être reportés sur la liste des candidats, et ils ont été remplacés par les citoyens Brierre et Utenvuller qui ont été élus à l'unanimité avec les trois autres Gérants sortants, les citoyens Heggi, Vogel et Mercadier, ce dernier restant Président de la Gérance et de la Communauté.

Depuis l'époque de sa réélection, notre ami Mercadier a été atteint d'une dysenterie qui l'a forcé à abandonner momentanément la direction des affaires; mais le cit. Vogel, qui l'a remplacé provisoirement, me disait dans sa lettre du 12 septembre, déjà citée:

« Le cit. Mercadier va bien, j'espère le voir bientôt reprendre son poste. »

Dans la même lettre il ajoutait :— « Nous marchons tout à fait bien, nous avons peu de maladies et nous gagnons au-delà de ce que nous dépensons. En continuant ainsi, nous nous mettrons plus à l'aise, en nous créant plus de bien-être, et nous nous ouvrirons de nouvelles ressources en établissant de nouvelles industries. »

Nous sommes heureux de voir nos frères entrer dans cette voie, cela nous prouve qu'ils ont enfin compris où est leur force. En effet, c'est dans le travail, source de la production, que réside toute la puissance d'une association de travailleurs comme est en ce moment la Société Icarienne. Et cette puissance est immense l'orsqu'on peut y joindre le capital qui procure les matières premières et les instruments, les machines, etc. C'est pourquoi nous n'avons jamais désespéré de l'avenir de notre entreprise; il est impossible, en effet, que nous ne réussissions pas, puisque nous possédons l'élément de toute richesse, le travail. Il nous suffit de pouvoir l'exploiter à notre profit pour voir disparaître toutes les difficultés matérielles et entrer dans la voie de la prospérité. Une Administration intelligente, une bonne organisation des ateliers, l'activité des travailleurs et surtout leur bonne volonté, jointe

à l'ordre et à l'économie du temps et de la matière première, fourniront à tous le bien-être et les moyens de développement que réclame notre ardent désir de voir grandir Icarie.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU CIT. M\*\*\*

SUR LES ICARIENS DE SAINT-LOUIS.

Un ancien Membre de la Communauté de Nauvoo que les luttes de 1856 avaient poussé à la retraite, et qui est actuellement à Saint-Louis et, par conséquent voit nos amis de près, s'exprime ainsi en parlant deux dans une lettre écrite à un de ses parents qui nous l'a communiquée :

« Je vois souvent les Communistes, nos frères, ils s'organisent, ils sont unis, et j'ai grande confiance en eux, leur courage est à la hauteur de leur mission ; si on répond à leur appel, je crois le succès de la Communauté assuré ; pour moi, c'est une grande espérance et une consolation, car si la misère est moindre en Amérique, il y en a la semence, et c'est une graine qui ne se perd pas. Si vous voyez nos amis, ceux fidèles aux principes Icariens, dites-leur que le démon de l'égoïsme ne s'est pas éparé de moi, que je suis toujours le même ; il est vrai que mon courage n'a pas été à la hauteur de ces hommes vertueux et persévérants qui, enveloppés dans leurs principes, ont courageusement résisté aux déceptions et au découragement que leur position légitimait pour ainsi dire, je les admire, pour moi, ils sont l'honneur du Peuple dans sa plus haute expression. Sans doute, celui qui meurt pour la liberté est digne de la reconnaissance publique, mais celui qui lutte contre tous les vices dont l'humanité est affligée, a beaucoup plus de mérite, car malheureusement les privilégiés ne sont pas les seuls qui possèdent la science du mal, le peuple en a sa large part, et cependant il veut du bonheur. Pour cela, il faut de la vertu, du dévouement, de la persévérance.

» Présentez mes salutations fraternelles à tous nos amis.

» Saint-Louis, le 31 juillet 1857.

» M..... »

Oui certes, il est cent fois plus facile de combattre et de mourir pour la liberté que de corriger les vices qui sont inconciliables avec elle, et cependant c'est à corriger ces vices que les véritables hommes de progrès doivent consacrer leur talent et leur énergie ; car vainement tout un peuple

voudrait la liberté, il ne saurait l'obtenir ou la conserver s'il ne s'en rend digne par ses vertus.

#### EMPRUNT ICARIEN.

Nous avons dit ci-avant que nous avons pu envoyer à Saint-Louis, dans le courant de septembre, 1,700 dollars, ou 8,925 francs, produit de la souscription à l'emprunt; nous ajouterons que 180 obligations de 20 francs et 196 obligations de 100 francs ont été détachées des registres à souches, et qu'un assez grand nombre ont été libérées par anticipation.

Nous ne saurions trop louer le zèle de quelques-uns de nos amis qui se sont empressés de répondre à l'appel fait par nos Frères au nom d'Icarie. Nous en connaissons qui, ne pouvant disposer d'aucune somme pour le moment, ont emprunté pour pouvoir prendre des obligations. Nous ne les nommerons pas ici, mais nous les avons fait ou nous les ferons connaître à nos Frères de Saint-Louis, pour qu'Icarie conserve la mémoire de ces actes de dévouement.

Mais si ce qui a été fait jusqu'ici prouve l'admirable dévouement d'une partie des Icariens, cela démontre également qu'une autre partie est restée, sinon indifférente, du moins inactive. Nous regrettons d'être obligé de le dire; mais nous le dirons sans hésitation, parce que la vérité nous y oblige.

Une autre raison nous oblige encore à dire tout ce que nous pensons à cet égard : on a vu au commencement, pour quoi nos amis de Saint-Louis n'ont pas pu avoir les terres choisies par eux. Il fallait payer 17,000 francs comptant pour les deux mille acres et, faute de pouvoir réunir cette somme, ces terres sont passées aux mains de spéculateurs qui les revendront le double, le triple et même beaucoup plus, suivant les circonstances. Eh bien ! l'échec que nous avons éprouvé au mois de septembre peut être réparé d'ici au printemps, si les Icariens de France le veulent sérieusement; mais il faut vouloir et agir en conséquence de cette volonté.

Nous l'avons déjà dit : nos Frères qui composent la Société Icarienne de Saint-Louis peuvent parfaitement se passer des secours du dehors pour se procurer le bien-être présentement, et l'aisance dans l'avenir. Ils trouveront tout cela dans

l'exploitation de leurs industries. Qu'on ne s'y trompe donc pas, ce n'est pas pour eux qu'ils nous demandent un emprunt. C'est pour nous tous ; c'est pour ceux d'entre nous surtout, qui sont les plus malheureux et qui ne pourraient jamais jouir des bienfaits que pourra donner Icarie une fois fondée, si celle-ci ne venait pas à leur secours. Eh bien ! je dirai à à ceux-là : aidez Icarie aujourd'hui si vous voulez qu'elle vous aide demain, autrement elle pourra vous dire, lorsque vous lui demanderez de venir à votre aide : » *Qu'avez-vous fait pour moi quand je demandais du secours ?* » Et son assistance pourra être proportionnée aux services qu'elle aura reçus de vous. Réfléchissez-y donc, votre intérêt non moins que votre devoir d'Icarien vous oblige de faire tout ce qu'il vous est humainement possible pour la fondation d'Icarie,

Nos amis de Rio-de-Janeiro (Brésil) nous écrivaient, le 13 janvier dernier, après avoir reçu la nouvelle de la mort du cit. Cabet :

« Le moment décisif est arrivé ; c'est à présent que l'on » peut connaître quels sont les vrais Icaréens, et nous croyons » qu'il faut faire un appel à tous, en ces termes : *Voulez-vous » la réalisation et la continuation d'Icarie ?* Tous ceux » qui répondront oui devront en même temps dire pour com- » bien ils veulent souscrire pour aider à cette fondation. Ils » devront prendre un engagement sacré de remplir leur pro- » messe ; de cette manière, nos frères de Saint-Louis sauront » tout de suite l'importance des secours sur lesquels ils pour- » ront compter, et ce qu'ils pourront entreprendre. »

Nous croyons, nous aussi, que le moment décisif est venu, et nous faisons l'appel qu'on nous conseillait. Nous disons : que tous ceux qui veulent l'établissement d'une colonie Icaréenne aux Etats-Unis souscrivent à l'emprunt dans la mesure de leurs moyens. Que cette souscription se fasse le plus promptement possible et jusqu'au 31 décembre prochain, afin qu'à cette date nous sachions ceux qui veulent avec nous la fondation d'Icarie, et que nos frères de Saint-Louis connaissent les ressources dont ils pourront disposer au printemps, pour commencer leur émigration.

Chacun se rappelle les conditions de la souscription à l'emprunt ; on peut les relire aux articles 7, 8, 9 et 10 de la loi publiée dans notre brochure *Emprunt Icaréen*, du mois de

juillet dernier. Nous rappellerons seulement ici que les obligations de 100 fr. sont payables : 25 fr. en souscrivant et 5 fr. payables dans les dix premiers jours de chacun des 15 mois suivants. La même règle est suivie pour les obligations de 20 fr. qui sont payables : 5 fr. en souscrivant et les autres 15 fr. par versements mensuels de un franc.

Nous ne pensons pas que les titres provisoires libérés, puissent être échangés contre les titres définitifs avant le mois de février ou de mars 1858. Nous prendrons des dispositions pour que l'échange puisse avoir lieu en même temps que le paiement du semestre d'intérêts échu au 31 Janvier prochain, et auquel n'auront droit que les obligations libérées à cette date. Nous indiquerons ultérieurement, après nous être entendus avec la Gérance de la colonie, comment et à quelle époque pourront se faire ces deux opérations.

#### SOUSCRIPTION ICARIENNE.

Nous avons publié le compte-rendu de cette souscription jusqu'au 31 Décembre 1856, dans notre brochure de Janvier dernier *la Colonie Icarienne à Saint-Louis*. Nous donnons ci-après le relevé du 1<sup>er</sup> Janvier 1857 au 31 Juillet, date de la clôture définitive. Nous donnons ensuite le tableau complet de la souscription pendant les 15 mois qu'elle a duré.

Dans le compte-rendu que nous avons publié en Janvier dernier, quelques erreurs avaient été commises que nous rectifions aujourd'hui : 24 fr. envoyés de Chartres, à titre de dons, avaient été compris sur les listes de Paris. Dans le résumé complet, que nous publions ci-après, nous les avons retranchés du chiffre de cette dernière ville pour les reporter sur Chartres, à qui ils appartiennent. Nous avons fait de même pour une somme de 5 fr. envoyée de la Ferté-Macé (Orne), qui avait aussi été comprise dans les listes de Paris.

Une somme de 20 fr., envoyée de Rieusme (Haute-Garonne), avait été comprise dans la liste de Carcassonne (Aude) ; nous rectifions également cette erreur.

**Souscription Icarienne**

*Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 1857, date de la clôture définitive.*

VILLES ET DÉPARTEMENTS.	DONS.	PRÊTS.
Albi (Tarn) . . . . .	8 »	» »
Althen-les-Palluds (Vaucluse) . . . . .	36 55	400 »
Angers (Maine-et-Loire) . . . . .	5 »	» »
Arbois (Jura) . . . . .	10 »	» »
Arlès (Bouches-du-Rhône) . . . . .	8 10	» »
Attigny (Ardennes) . . . . .	» »	30 »
Aubonne (Suisse) . . . . .	» »	20 »
Beaune (Côte-d'Or) . . . . .	36 75	200 »
Belgentier (Var) . . . . .	5 »	» »
Beuzeville (Eure) . . . . .	» »	10 »
Béziers (Hérault) . . . . .	1 25	» »
Blangy (Seine-Inférieure) . . . . .	1 90	» »
Bleury (Yonne) . . . . .	2 »	» »
Blois (Loir-et-Cher) . . . . .	13 »	» »
Boulogne (Pas-de-Calais) . . . . .	14 75	» »
Branche (Yonne) . . . . .	14 »	» »
Bury (Oise) . . . . .	7 »	» »
Carcassonne (Aude) . . . . .	23 »	» »
Cazères (Haute-Garonne) . . . . .	5 »	» »
Chartres (Eure-et-Loir) . . . . .	2 »	5 »
Creuzot (Saône-et-Loire) . . . . .	4 »	60 »
Dezize (Saône-et-Loire) . . . . .	» »	12 50
Dijon (Côte-d'Or) . . . . .	» »	15 »
Esange (Meuse) . . . . .	3 »	» »
Ferté-Macé (Orne) . . . . .	» »	400 »
Fleury (Yonne) . . . . .	26 25	» »
Gendestheim (Bas-Rhin) . . . . .	9 50	» »
Genève (Suisse) . . . . .	64 »	» »
Honfleur (Calvados) . . . . .	27 10	» »
Le Mans (Sarthe) . . . . .	20 20	» »
Lizieux (Calvados) . . . . .	40 50	» »
Louviers (Eure) . . . . .	18 »	» »
Lyon (Rhône) . . . . .	69 »	319 »
Marseille (Bouches-du-Rhône) . . . . .	98 92	10 »
Mayet (Sarthe) . . . . .	7 50	» »
Monteux (Vaucluse) . . . . .	19 75	20 »
Montpellier (Hérault) . . . . .	17 »	» »
Montzeron (Côte-d'Or) . . . . .	5 50	5 »
Mouy (Oise) . . . . .	3 60	» »
Mulhouse (Haut-Rhin) . . . . .	30 »	» »
Nantes (Loire-Inférieure) . . . . .	25 91	» »
Narbonne (Aude) . . . . .	10 »	» »
<i>A reporter.</i> . . . . .	693 03	1506 50

VILLES ET DÉPARTEMENTS.	DONS.	PRÊTS.
<i>Reports.</i> . . . . .	693 03	1506 50
Neublans (Jura) . . . . .	3 »	» »
Nismes (Gard) . . . . .	26 40	» »
Paris (Seine) . . . . .	1180 70	1398 50
Quimper (Finistère) . . . . .	5 »	» »
Rennes (Ille-et-Vilaine) . . . . .	5 50	» »
Rio-Janeiro (Brésil) . . . . .	125 »	» »
Rives-de-Giers (Loire) . . . . .	5 »	» »
Rochefort (Charente-Inférieure) . . . . .	» »	300 »
Romescamps (Oise) . . . . .	5 »	» »
Rouen (Seine-Inférieure) . . . . .	23 »	30 »
Saint-Etienne (Loire) . . . . .	280 »	» »
Saint-Fargeau (Yonne) . . . . .	8 »	» »
Saint-Mars d'Outillé (Sarthe) . . . . .	5 »	» »
Saint-Quentin (Aisne) . . . . .	6 »	» »
Toulon (Var) . . . . .	51 »	» »
Tours (Indre-et-Loire) . . . . .	5 »	» »
Troyes (Aube) . . . . .	19 90	» »
Varennes (Allier) . . . . .	5 »	» »
Vendôme (Loir-et-Cher) . . . . .	3 »	» »
Vernoux (Ardèche) . . . . .	29 75	» »
Veule (Seine-Inférieure) . . . . .	8 »	» »
<i>Totaux.</i> . . . . .	2492 28	3235 »

1910 30 1911 20

A Reports.

**Résumé complet**

*Du 1<sup>er</sup> mai 1856 au 31 juillet 1857.*

VILLES ET DÉPARTEMENTS.	DONS.	PRÊTS.
Aix (Bouches-du-Rhône) . . . . .	11 »	» »
Alais (Gard) . . . . .	19 55	» »
Alby (Tarn) . . . . .	50 »	» »
Alger (Algérie) . . . . .	59 »	» »
Althen-les-Palluds (Vaucluse) . . . . .	103 55	400 »
Angers (Maine-et-Loire) . . . . .	15 »	» »
Arbois (Jura) . . . . .	10 »	» »
Arles (Bouches-du-Rhône) . . . . .	8 10	» »
Attigny (Ardennes) . . . . .	» »	150 »
Aubonne (Suisse) . . . . .	» »	20 »
Aulun (Saône-et-Loire) . . . . .	25 20	85 »
Bagneux (Seine-et-Marne) . . . . .	5 »	» »
Balagny (Oise) . . . . .	7 »	» »
Beaune (Côte-d'Or) . . . . .	160 55	611 »
Belgentier (Var) . . . . .	5 »	» »
Bellicourt (Aisne) . . . . .	12 50	» »
Besançon (Doubs) . . . . .	100 »	» »
Beuzeville (Eure) . . . . .	4 »	29 20
Béziers (Hérault) . . . . .	9 70	» »
Bienville (Haute-Marne) . . . . .	48 »	» »
Biesle (Haute-Marne) . . . . .	16 45	» »
Blangy (Seine-Inférieure) . . . . .	1 90	» »
Bleury (Yonne) . . . . .	26 25	» »
Blois (Loir-et-Cher) . . . . .	13 »	» »
Bône (Algérie) . . . . .	4 20	» »
Bonnétable (Sarthe) . . . . .	7 »	» »
Bordeaux (Gironde) . . . . .	197 85	» »
Boulogne (Pas-de-Calais) . . . . .	18 25	» »
Branche (Yonne) . . . . .	14 »	» »
Bruyère-sous-Laon (Aisne) . . . . .	2 »	» »
Bury (Oise) . . . . .	18 75	» »
Cannes (Var) . . . . .	8 »	» »
Carcassonne (Aude) . . . . .	73 »	» »
Castelnaudary (Aude) . . . . .	10 »	» »
Cazères (Haute-Garonne) . . . . .	5 »	» »
Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire) . . . . .	62 »	45 »
Chapelle-Vendomoise (Loir-et-Cher) . . . . .	5 »	» »
Chartres (Eure-et-Loir) . . . . .	61 50	5 »
Château-Thierry (Aisne) . . . . .	19 »	» »
Châteaurox (Indre) . . . . .	3 »	» »
Chatelais (Maine-et-Loire) . . . . .	» »	100 »
Craon (Mayenne) . . . . .	30 »	» »
<i>A Reporter</i> . . . . .	1249 30	1445 20

VILLES ET DÉPARTEMENTS.	DONS.	PRÊTS.
<i>Reports.</i> . . . . .	1249 30	1445 20
Creuzot (Saône-et-Loire) . . . . .	69 25	227 »
Dezize (Saône-et-Loire) . . . . .	» »	12 50
Dijon (Côte-d'Or) . . . . .	2 »	55 »
Elbeuf (Seine-Inférieure) . . . . .	28 »	» »
Epernay (Marne) . . . . .	35 »	» »
Esange (Meuse) . . . . .	3 »	» »
Ferté-Macé (Orne) . . . . .	5 »	600 »
Fleury (Yonne) . . . . .	48 25	» »
Fossée (Loir-et-Cher) . . . . .	31 40	» »
Gendestheim (Bas-Rhin) . . . . .	9 50	» »
Genève (Suisse) . . . . .	114 »	1000 »
Grenoble (Isère) . . . . .	130 65	» »
Gros-Bois (Eure) . . . . .	» »	10 »
Havre (Seine-Inférieure) . . . . .	64 75	» »
Honfleur (Calvados) . . . . .	60 50	82 60
Lamaronde (Somme) . . . . .	5 »	» »
Le Mans (Sarthe) . . . . .	43 70	» »
Lizieux (Calvados) . . . . .	130 »	» »
Louviers (Eure) . . . . .	18 »	» »
Lyon (Rhône) . . . . .	538 85	2049 »
Marcy (Aisne) . . . . .	7 »	» »
Marseille (Bouches-du-Rhône) . . . . .	168 92	1125 »
Maule (Seine-et-Oise) . . . . .	9 75	» »
May-en-Multien (Seine-et-Oise) . . . . .	1 50	» »
Mayet (Sarthe) . . . . .	7 50	» »
Melun (Seine-et-Marne) . . . . .	8 »	» »
Montbelliard (Doubs) . . . . .	6 »	» »
Monteux (Vaucluse) . . . . .	19 75	20 »
Montpellier (Hérault) . . . . .	72 50	» »
Montréal (Ain) . . . . .	6 »	» »
Montzeron (Côte-d'Or) . . . . .	5 50	15 »
Mosnes (Indre-et-Loire) . . . . .	10 90	» »
Mouy (Oise) . . . . .	8 60	» »
Mulhouse (Haut-Rhin) . . . . .	30 »	» »
Nantes (Loire-Inférieure) . . . . .	89 64	» »
Nantua (Ain) . . . . .	14 »	» »
Narbonne (Aude) . . . . .	10 »	» »
Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise) . . . . .	10 »	» »
Neublans (Jura) . . . . .	3 »	» »
Niort (Deux-Sèvres) . . . . .	55 50	150 »
Nismes (Gard) . . . . .	26 40	» »
Nogent-le-Roy (Haute-Marne) . . . . .	10 »	» »
Noyon (Oise) . . . . .	5 »	» »
Orbec-en-Auge (Calvados) . . . . .	12 »	» »
<i>A reporter.</i> . . . . .	3183 61	6791 30

VILLES ET DÉPARTEMENTS.	DONS.	PRÊTS.
<i>Reports.</i> . . . . .	4183 61	6791 30
Paris (Seine) . . . . .	3576 60	5107 50
Pithiviers (Loiret) . . . . .	37 »	25 »
Poilly (Yonne) . . . . .	8 »	» »
Poitiers (Vienne) . . . . .	» »	50 »
Poulangy (Haute-Marne) . . . . .	10 »	» »
Preuilly (Maine-et-Loire) . . . . .	22 »	» »
Quimper (Finistère) . . . . .	20 »	» »
Reims (Marne) . . . . .	12 »	» »
Rennes (Ille-et-Vilaine) . . . . .	5 50	» »
Restigné (Indre-et-Loire) . . . . .	46 38	» »
Rieusme (Haute-Garonne) . . . . .	20 »	» »
Rio-Janeiro (Brésil) . . . . .	125 »	4050 »
Rives-de-Giers (Loire) . . . . .	5 »	» »
Rochefort (Charente-Inférieure) . . . . .	» »	300 »
Roanne (Loire) . . . . .	14 50	» »
Romescamps (Oise) . . . . .	15 »	» »
Rouen (Seine-Inférieure) . . . . .	103 »	40 »
Saint-Etienne (Loire) . . . . .	280 »	» »
Saint-Fargeau (Yonne) . . . . .	20 »	» »
Saint-Gengout-le-Royal (Saône-et-Loire) . . . . .	15 »	» »
Saint-Just-en-Chaussée (Oise) . . . . .	5 »	» »
Saint-Mars-d'Outillé (Sarthe) . . . . .	20 »	» »
Saint-Quentin (Aisne) . . . . .	22 »	» »
Saintes (Charente-Inférieure) . . . . .	20 »	20 »
Seurre (Côte-d'Or) . . . . .	» 75	5 »
Somberton (Côte-d'Or) . . . . .	» »	20 »
Tarbes (Hautes-Pyrénées) . . . . .	20 »	» »
Toulon (Var) . . . . .	166 55	» »
Toulouse (Haute-Garonne) . . . . .	182 »	» »
Tours (Indre-et-Loire) . . . . .	36 »	» »
Troyes (Aube) . . . . .	287 50	1200 »
Varennes (Allier) . . . . .	11 »	» »
Vaux (Aisne) . . . . .	5 »	» »
Vendôme (Loir-et-Cher) . . . . .	3 »	» »
Verfeil (Haute-Garonne) . . . . .	5 75	50 »
Verbitsles (Haute-Marne) . . . . .	» 40	5 »
Vernoux (Ardèche) . . . . .	29 75	» »
Veule (Seine-Inférieure) . . . . .	8 »	» »
Vienne (Isère) . . . . .	65 »	» »
<i>Totaux.</i> . . . . .	8406 29	17663 80

Résumé : Dons, 8,406 fr. 29 c.

Prêts, 17,663 80

Total, 26,070 fr. 09 c.

BELUZE.



EN VENTE :

<b>Célébration du premier Anniversaire</b> de la naissance du Fondateur d'Icarie. . . . .	» 25
<b>Célébration du neuvième Anniversaire</b> de la Fondation d'Icarie . . . . .	» 30
<b>Compte-Rendu</b> sur la situation de la Communauté au 1 <sup>er</sup> mars 1857. . . . .	» 30
<b>Organisation du travail.</b> . . . .	» 25
<b>Emprunt Icarien.</b> . . . .	» 25
<b>Contrat social.</b> . . . .	» 50

POUR PARAITRE EN DÉCEMBRE PROCHAIN :

## **BIOGRAPHIE DE CABET**

---

Paris. — Typ. FÉLIX MALTESTE et Cie, 22, rue des Deux-Portes-St-Sauveur.